## **Recommandation 1**

Que, au moment d'envisager différentes options pour l'amélioration de la sécurité et la facilitation des échanges commerciaux à la frontière canado-américaine, le gouvernement fédéral réponde aux préoccupations devenues évidentes avant le 11 septembre 2001. En fin de compte, l'objectif devrait être de moderniser la gestion de la frontière afin de satisfaire aux besoins futurs en matière de sécurité et de commerce.

Le gouvernement du Canada est conscient de l'importance cruciale de la frontière canado-américaine pour le bien-être économique des deux pays. Au lendemain du 11 septembre, forts de leur excellente relation de coopération en matière de gestion frontalière, les deux pays ont commencé à mettre en oeuvre un plan visant à améliorer à la fois la sécurité et l'efficacité de la frontière.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à favoriser la création d'une frontière sûre et propice à l'efficacité commerciale tant dans son budget de décembre 2001 que dans la Déclaration sur la frontière intelligente, qui a été signée par le vice-premier ministre Manley et le directeur du Bureau de la sécurité du territoire, Tom Ridge. Les consultations se poursuivent avec les États-Unis, mais des progrès tangibles ont déjà été accomplis.

Ces progrès incluent le rétablissement du Programme de précontrôle en transit à l'aéroport de Vancouver, la relance du projet pilote NEXUS au poste frontalier de Sarnia-Port Huron et l'extension de NEXUS à d'autres postes frontaliers (en commençant par trois postes en Colombie-Britannique en juin), ainsi que la mise en place d'agents des douanes américaines à Halifax, Montréal et Vancouver et d'agents canadiens à Newark et à Seattle pour l'inspection de la marchandise transportée par conteneur. Le vice-premier ministre Manley et les groupes de travail créés dans le cadre des forums bilatéraux existants (par exemple, l'Accord sur la frontière commune, la vision de la gestion de la frontière, le Forum sur la criminalité transfrontalière, le Groupe de travail sur la frontière du ministère des Transports) poursuivent les séances de consultation avec les États-Unis. Ces initiatives visent à assurer la mise en application intégrale de la Déclaration sur la frontière intelligente et du plan d'action en 30 points.

L'objectif des deux gouvernements n'est pas de ramener la frontière canado-américaine à son mode de fonctionnement d'avant le 11 septembre, mais plutôt de la transformer en un système frontalier intelligent, sûr, efficace sur le plan commercial et en mesure de répondre aux exigences du 21° siècle.